

Les Marocains sont-ils les Italiens de l'an 2000 ? Comparaison entre les causes, les modes et les perceptions des 2 immigrations

Transposition pour le Web du travail de Maria-Anna Airo

Origines de l'arrivée des Italiens en Belgique

Tout commence le lendemain de la Première Guerre Mondiale; les entreprises belges connaissent une carence en main d'oeuvre et font appel aux travailleurs étrangers. Ces derniers proviennent de pays limitrophes à la Belgique. A cette époque, environ 170 000 étrangers dont une majorité d'italiens débarquent dans le pays de l'Espoir. L'exportation de tout ce capital-travail, tel que pourrait le définir certains gouvernements, vers la Belgique, ne se fait pas sans peine. De plus ces désespérés découvrent que la Terre promise n'est pas si accueillante que ça !

Dans le livre, *Les Ritals* de François Cavanna, l'auteur nous peint, avec ses mots, les souvenirs de son enfance et les conditions de vie des italiens dans les années 1930 et 1940. Par exemple, (...) *comme étrangers mal piffés, y a que nous; les Ritals. C'est nous qu'on éponge tout. La crise c'est de notre faute. Le chômage, c'est nous; Mussolini qui fait le con, c'est pour nos pieds. (...)*

Ensuite, arrive la crise de 1930 et le gouvernement belge stoppe l'immigration.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les belges ne veulent pas travailler dans les mines, ils aspirent à des métiers plus valorisants. Cependant, il faut bien que les industries du charbon fonctionnent. Par conséquent le gouvernement décide d'abord d'y envoyer les prisonniers de guerre allemands mais fin de l'année 1947, ceux-ci sont libérés.

Le 23 juin 1946 à Rome, le gouvernement belge et le gouvernement italien signent l'accord qui prévoit l'envoi en Belgique de **50 000** travailleurs italiens en échange de 3 millions de tonnes de charbons par an pour l'Italie.

Des recruteurs belges aidés de baratineurs italiens chantaient les louanges du travail à la mine. L'Italie est inondée de tracts de recrutement distribués à l'époque par la Fédération des Charbonnages Belges, intitulés " Soyez fiers d'être mineur" (titre traduit) où on y décrit les qualités à avoir pour pratiquer ce métier.

Car n'est pas mineur qui veut, il faut pour cela avoir nombreuses qualités nobles : corps sain et vigoureux, du courage, de la force et du sang froid. Cette profession est à la base de l'économie, du progrès et du développement social de la Belgique. Comme si ses mensonges ne suffisaient pas, le tract déclare aussi que le mineur doit être fier de ce qu'il fait car il occupe une position enviable et estimée. Il est recommandé en outre aux futurs travailleurs d'éviter d'écouter les mécontents et les jaloux qui tenteront de les décourager et de dénigrer ce métier... Il faut rappeler qu'à cette époque les Italiens du Sud et du Centre sont en train de mourir de faim et donc plus faciles à duper et par là, à exploiter.

Les immigrés arrivent par convois entiers. On aménage d'anciens bâtiments de charbonnages, qui avaient été fermés en 1930, en cantines. D'anciens camps construits par les allemands en temps de guerre se



transforment [en logements insalubres](#).

Petit à petit l'accord italo-belge ne tiendra plus qu'à un fil. Les Italiens ne travaillent pas dans les conditions qu'on leur avait promises; leur situation est beaucoup plus dangereuse et, au lieu d'occuper une position enviée et estimée", ils sont vus par les patrons comme des simples machines à produire. A force d'accidents dont les travailleurs italiens étaient victimes et grâce à la pression qu'exerce l'opinion publique italienne, l'Italie suspend à plusieurs reprises l'envoi de main d'oeuvre en Belgique. Il faudra attendre 1956, pour que l'Italie rompe l'accord italo-belge. C'est une conséquence de l'accident survenu au charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle où dans un incendie, 262 hommes trouvent la mort. Parmi eux 136 Italiens. Malheureusement, c'est surtout à partir de cette tragédie que les Belges vont montrer un peu de compassion et se préoccupent des conditions de travail des Italiens.

Origines de l'arrivée des Marocains en Belgique

L'histoire de l'immigration marocaine en Belgique débute en 1964 et prendra fin en 1974. Tout comme l'Italie, l'immigration marocaine est une création de deux gouvernements pour l'envoi de main d'oeuvre en Belgique. Après l'accord rompu par les Italiens, le gouvernement belge recrute ailleurs et signe un premier accord avec le Maroc en 1964. Ensuite, en 1969, la Belgique signe avec la Tunisie et en 1970 avec l'Algérie.

Dés le début des années soixante, une grande campagne de recrutement va inonder le Maroc, avec l'aide de la brochure éditée par le ministère de l'emploi et du travail, intitulée "Bienvenue en Belgique". Ce tract vise à expliquer aux Maghrébins les formalités à prendre pour émigrer vers la Belgique ainsi que les aides sociales et les salaires qui mettent l'eau à la bouche. Tous ceux qui ont lu la brochure, ne rêvent que d'une chose : quitter leur misère pour aller dans le pays de Cocagne.

.Au début, le recrutement des Marocains se déroule sur place au Maroc. Ceux que l'on peut qualifier de "menteurs professionnels" enrôlent la future main d'oeuvre après lui avoir fait passer des tests médicaux.

Par la suite, on a commencé à recruter ces travailleurs en Belgique même. Cel qui a pour conséquence que les demandeurs d'emplois doivent se déplacer par leurs propres moyens, avec le risque de ne pas être régularisé en Belgique, laissant ainsi inexorablement place au trafic de clandestins.

En août 1974, de nombreuses associations marocaines et belges soutenues par certains syndicats ont réussi à obtenir du gouvernement belge de régulariser environ 8500 clandestins. Après cette action, le gouvernement décide de stopper définitivement l'immigration.

Si on mettait les pendules à l'heure ?

J'entend souvent dire que la Belgique est envahi d'étrangers mais est ce vraiment le cas?

Si l'on se réfère à des chiffres officiels (source : INS) on constate que le 1/1/1999 en Belgique, il y avait 91,27% de Belges, 5,51% d'étrangers UE et 3,23% d'étrangers hors UE. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

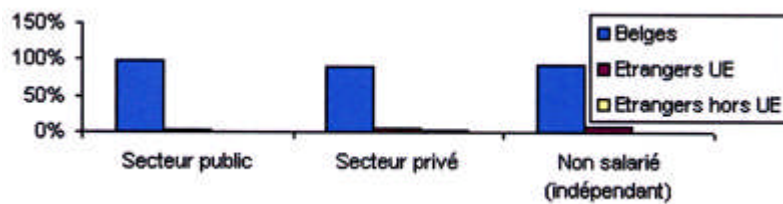
Certaines personnes se demandent pourquoi les étrangers quittent leurs pays, alors qu'elles-mêmes ne le font pas?

Les Belges ne s'expatrient pas parce que la Belgique est un pays riche. Mais les Belges oublient que, jusqu'en 1919 ils comptaient dans leurs rangs beaucoup d'émigrants. Ils ont émigré en France, au Congo, en Amérique Latine et aux Etats-Unis ([voir aussi](#))

D'autres s'interrogent sur les causes qui poussent ces gens à partir de chez eux. Souvent derrière une immigration se cache un accord entre deux Etats où chacun y trouve son compte, tous sauf les immigrants car trop désespérés "pour revendiquer quelque chose.

On peut entendre également: "Ils nous piquent notre travail! ". A ces personnes je réponds en les invitant à regarder le tableau ci-dessous représentant la **population ayant un emploi par groupe de**

nationalités en 1997.



Si l'on veut compléter l'argumentation sur "mais ils viennent pour toucher nos allocations de chômage", voir le remarquable dossier, avec statistiques, analyse et même exercices d'application, sur le site des Centres d'information et de documentation pour jeunes : <http://www.cidj.be/dossiers/racisme/index.htm>

Est-ce que l'Histoire se répète ?

Le 7 mai 2002, au petit matin, Hendrik Vyt âgé de 79 ans et partisan du Vlaams Blok, assassine à coup d'arme à feu Habiba El-Hajji et Amed Isnasni devant leurs cinq enfants. L'homme tire également sur les deux cadets, qui, gravement blessés, doivent être hospitalisés.

Le lendemain soir, un millier de personnes frappe à la porte de M.Clerfayt, bourgmestre de Schaerbeek, pour obtenir des réponses aux questions : " Comment un homme connu de la police pour être dangereux peut-il disposer de tant d'armes ? Quelle suite a-t-on donnée aux nombreuses plaintes introduites contre lui par le passé ? " A la fin du huis clos, le bourgmestre ne donne que des réponses et des promesses vagues. Mais ça ne s'arrête pas là, les Belges et les immigrés de tout âge sont outrés et bien décidés à obtenir des réponses claires.

Le vendredi 10 Mai, un dernier hommage au couple s'effectue au parc Josaphat à Schaerbeek. Plus de 6000 personnes, ainsi que des personnalités politiques sont venues au rendez-vous pour soutenir ce qui reste de la famille. En conclusion, j'espérais qu'il ne devrait pas y avoir un Marcinelle de l'an 2000 pour pouvoir se préoccuper du sort des Marocains. Il est vrai que ce mardi 7 Mai vers 4 heures du matin à Schaerbeek, il n'y a pas eu au tant de mort qu'il y a 46 ans mais, comme à l'époque, on aurait pu éviter ce drame. Il faudrait arrêter de penser qu'un peuple est meilleur qu'un autre. Il faudrait apprendre que peu importe la couleur de sa peau, peu importe le dieu qu'il prie, un être humain reste une personne qui a le droit d'avoir des droits. La photo ci-contre nous montre que Algériens, Belges et Italiens peuvent cohabiter sans problème et même devenir amis.



Il faudrait arrêter de penser qu'un peuple est meilleur qu'un autre. Il faudrait apprendre que peu importe la couleur de sa peau, peu importe le dieu qu'il prie, un être humain reste une personne qui a le droit d'avoir des droits. La photo ci-contre nous montre que Algériens, Belges et Italiens peuvent cohabiter sans problème et même devenir amis.

Bibliographie

Livre

François CAVANNA, les ritals, Beffond, 1978

Articles

Hilde MEESTERS, Crime raciste à Schaerbeek, dans " Solidaire", n°19, 2002, pp 16-17.

François ROBERT, C'est la haine qui a frappé, dans " Le Soir", n°109, 2002, p.4

Sites

C. GOLIN, Et Si on racontait.... une histoire de l'immigration en Belgique, Février 2002, (05/03/02).

http://www.iournalessentiel.be/agenda/lectr_emigr.html

(sans auteur), Les étrangers, les Belges et la Belgique, (07/05/02).

<http://www.cidj.be/dossiers/racisme/population.html>

S. ABDESLAM, Histoire de l'immigration marocaine en Belgique, (07/05/02)

http://users.pandoro.be/ibn_batouta/Belgica/historique.html

[retour](#)